



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9, rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tel: 01 40 12 09 12

Site web : www.mvtpaix.org – Courriel : national@mvtpaix.org

DÉCLARATION DU PORTE-PAROLE DU MOUVEMENT DE LA PAIX

71 ans après les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki :

Se souvenir et agir pour la paix

Abstract : Se souvenir , agir pour un traité d'interdiction des armes nucléaires, construire la paix à travers la promotion d'une culture de la paix et de la non- violence et marcher ensemble pour la Paix le 24 Septembre pour dire Stop les guerres, stop les violences, oui à un monde de justice et de paix.

Vouloir augmenter les crédits consacrés aux armes nucléaires au nom de la sécurité de la France est déraisonnable. C'est pourtant l'objectif envisagé par Jean-Yves Le Drian, Ministre de la défense lors de l'émission « Bibliothèque Médicis » en proposant leur augmentation de l'ordre de 40 % dans les prochaines années afin, en particulier, de renouveler en totalité la flotte de sous-marins nucléaires. Sarkozy propose une augmentation de 60%.

En quoi les armes nucléaires améliorent-elles notre sécurité contre les actes terroristes commis par des assassins qui se revendiquent de Daesh ou que Daesh revendique comme ses soldats?

En quoi les milliers d'armes nucléaires possédées par les USA ont-elles protégé ce pays contre les attentats du 11 septembre ?

Ces faits montrent que le projet de renouveler en totalité la flotte de sous-marins nucléaires de la FOST (Force Océanique Stratégique) - dont le dernier exemplaire a été livré en 2010 - ne peut en rien contribuer à mieux assurer notre sécurité en France.

Dès 1989, des généraux et amiraux ont lancé un appel pour dire que « *les armes nucléaires sont juridiquement illégales, militairement inutiles, dangereuses, économiquement coûteuses et éthiquement inadmissibles* ».

Oui, les armes de destruction massive - dont les armes nucléaires - sont illégales et contraires au droit humanitaire. C'est ce qu'a rappelé l'AG des Nations Unies en 1961 à travers une résolution affirmant que l'utilisation des armes nucléaires était un crime contre l'humanité et la civilisation. C'est pourquoi des conventions d'interdiction et d'élimination des armes chimiques et des armes bactériologiques ont été adoptées.

C'est pourquoi le Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP) prévoit dans son article 6, leur élimination. C'est aussi pourquoi les 2/3 des États du monde ont voté à l'ONU, en décembre 2007, en faveur

de l'établissement d'une convention d'élimination des armes nucléaires. C'est pourquoi il y a quelques années, le Secrétaire Général des Nations Unies a présenté les 100 raisons de demander leur élimination.

Au plan mondial, des milliers d'associations et d'ONG, les 2/3 des Etats du monde, des milliers de Maires à l'initiative du maire d'Hiroshima, des milliers de parlementaires, les organisations syndicales via la Confédération Syndicale Internationale (CSI), le Pape, la Croix-Rouge exigent un traité d'interdiction et d'élimination.

Persister dans la volonté de moderniser les armes atomiques dont l'utilisation risquerait d'entraîner une catastrophe humanitaire pouvant amener à la destruction de l'humanité est irresponsable.

Alors, pourquoi les neuf États possédant des armes nucléaires dont la France s'entête dans leur modernisation ? Neuf États sont-ils capables de violer impunément et durablement le droit international ?

Non, ils n'ont pas cette capacité si les peuples s'unissent dans l'action pour obtenir un traité d'interdiction et d'élimination des armes nucléaires comme ils ont obtenu par leurs luttes, l'interdiction des essais. Dans un premier temps, le retrait des bombes atomiques américaines d'Europe et de Turquie (où elles sont situées à 70 km de la frontière syrienne) serait une bonne mesure pour notre sécurité commune.

Mais dans le contexte actuel, l'enjeu est aussi d'obtenir la mise en œuvre par les États, de politiques économiques, sociales, culturelles, éducatives, en faveur d'un monde de justice et de paix comme nous y appelons la Charte des Nations Unies et plusieurs résolutions de l'AG des Nations Unies adoptées en 2000 à l'initiative de l'Unesco. Ces textes prônent des solutions alternatives aux politiques de puissance et de militarisation des relations internationales en appelant les États et les peuples à s'engager résolument dans la construction de la paix à travers la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence basée sur la réalisation de tous les droits humains. C'est à la réalisation de ces droits que devraient être utilisés les milliards gaspillés dans les armes atomiques. C'est le meilleur moyen d'accroître notre sécurité commune.

Ce sont ces solutions alternatives pour une sécurité humaine que les mouvements de paix au plan mondial porteront lors du Forum Social Mondial de Montréal (FSM, du 9 au 14 août 2016) et qu'ils réaffirmeront à Hiroshima et Nagasaki du 6 au 9 août avec les Hibakushas (les survivants d'Hiroshima et de Nagasaki), mais aussi en France et dans le monde, lors d'actions contre les bombes A et H.

Au titre de ces solutions alternatives, cinq exigences pour la paix doivent être débattues à savoir : l'élimination des armes nucléaires, la dissolution de l'OTAN, la réunion d'une conférence Helsinki2 pour la sécurité et la paix en Europe sur la base des principes d'Helsinki actualisés, la mise en œuvre d'une conférence internationale pour la paix au Proche et Moyen-Orient incluant le désarmement nucléaire de la région (objectif réalisable après l'accord obtenu avec l'Iran de manière politique et diplomatique) et enfin la réunion d'une Assemblée Générale extraordinaire des Nations Unies pour la paix.

Ces solutions alternatives seront au cœur des Marches pour la paix, organisées le samedi 24 septembre dans 14 grandes villes de France à l'appel d'une cinquantaine d'organisations au plan national sous l'intitulé « *Pour la Paix, stop les guerres, stop les violences* » dans le prolongement de la journée internationale de la paix (21 septembre).

Chacun, là où il est, peut contribuer à toutes ces actions afin que ces marches pour la paix permettent l'expression publique de la convergence de nos aspirations et de nos luttes communes pour un monde de justice et de paix.

Le 5 août 2016,

Porte-parole du Mouvement de la Paix, Roland Nivet : 0685028714. Plus d'infos sur www.mvtpaix.org